


Bien vivre aux Allues

OFFRIR UN SERVICE PUBLIC EFFICIENT ET DURABLE

<p>Contexte et constat</p>	<p>La mise en place d'un projet d'administration (PA) permet à la collectivité de disposer d'un document fédérateur qui fixe un cap, identifie les grands chantiers à mener et constitue un socle commun à l'ensemble des agents.</p> <p>Un premier projet a été élaboré pour la période 2021-2022 et sera poursuivi et complété progressivement. Ses objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure de mettre en œuvre le projet politique et d'en assurer le suivi, - Mettre en place une organisation stable, claire, efficace et fluide, - Offrir un cadre de travail épanouissant, - Anticiper les évolutions sociologiques, environnementales et technologique, - Garantir un service public adapté aux besoins des usagers. <p>Il repose sur 2 principes fondamentaux : la cohérence (entre les actions, les objectifs politiques, les besoins de la population et les ressources) et la cohésion (entre et avec les élus, les agents, les partenaires).</p> <p>3 axes de travail ont été identifiés dans le cadre de ce 1^{er} projet d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir une gestion maîtrisée et responsable (action 1.1.3) - Mettre en place une politique d'embauche attractive et favorisant la fidélisation des agents municipaux (action 4-3.1) - Offrir un service public efficient et durable (présente action 4-4-1) 		
<p>Description</p>	<p>L'action s'organise autour de différents sous-thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un système de pilotage de nos actions (action 2.6.3 Mobiliser les technologies numériques comme outil de pilotage des services), - Harmoniser les documents institutionnels, - Garantir la continuité de service, - Améliorer les signalétiques intérieures et extérieures (action 4.2.1), - Garantir un accueil de qualité, - Informer et communiquer, - S'améliorer en continu, anticiper, innover (action 2.6.2 Favoriser la dématérialisation des démarches communales). 		
<p>Pilote</p>	<p>Commune des Allues</p> 	<p>Partenaires</p>	<p>Prestataires et délégataires de service public</p>



Donnons du cœur à l'avenir.

Bien vivre aux Allues

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
Moyens financiers	Montant Global : 0 € HT - Selon budget propre des différentes sous-actions Valorisation du temps de travail des agents mairie			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	Selon budget propre des différentes sous-actions			
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
Selon plan de financement propre des différentes sous-actions				
Moyens humains	Différentes équipes municipales selon les différentes sous-actions Prestataires de service			
Risques identifiés	Turn over dans les équipes municipales Plans de charge			
Actions liées	Action 1.1.4 - Garantir une gestion maîtrisée et responsable Action 2.6.2 Favoriser la dématérialisation des démarches communales) Action 2.6.3 Mobiliser les technologies numériques comme outil de pilotage des services Action 4.2.1 - Améliorer le cadre de vie en rénovant la signalétique communale Action 4.3.1 - Mettre en place une politique d'embauche attractive et favorisant la fidélisation des agents municipaux			
Bénéfices attendus				
Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Engager un nouveau projet d'administration pour poursuivre les dynamiques engagées			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	PA validé Bilan annuel	PA validé Bilan annuel	PA renouvelé Bilan annuel	PA renouvelé Bilan annuel
Indicateurs de résultat	Validation du projet d'administration Réalisation du bilan annuel du projet d'administration Selon indicateurs de résultats propres à chacune des sous-actions			
Info / Focus carbone	/			